



Foix, le 13 février 2017

Alain DURAN
Président

Madame, Monsieur le maire,

Comme vous le savez, notre département a connu en 2016 une forte progression du nombre des tués et des blessés sur la route. Ce bilan tragique a conduit Madame la préfète à mettre en place un pôle départemental de sécurité routière au mois de décembre dernier. Le groupement de gendarmerie de l'Ariège, membre de ce pôle, est engagé dans la prévention du risque routier.

Aussi, le lieutenant-colonel Wanecque propose l'intervention du groupement au cours de réunions d'information au profit des jeunes, des adultes et des seniors. Cette présentation peut être faite auprès de clubs, d'associations ou de mairies. L'animation est assurée par une personne effectuant un service civique en gendarmerie, accompagnée d'un militaire de la gendarmerie.

Cette intervention peut être complétée selon les demandes par une information sur les cambriolages faite par le référent sûreté du groupement de gendarmerie. D'une durée d'une à deux heures, si le référent sûreté y participe, les thèmes abordés peuvent être adaptés selon le public.

L'information étant un vecteur de prévention important, je vous invite à solliciter le groupement de gendarmerie de l'Ariège et à faire connaître cette action aux associations de vos communes.

De plus dans le cadre de la convention signée par l'association des maires et des élus de l'Ariège et le groupement de gendarmerie, je vous transmets un dépliant utile face à certains dangers, utilisable pour affichage ou insertion dans vos bulletins municipaux.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur le maire, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président

Alain DURAN